

Martine MARTINEL

Députée
de la 4^{ème} circonscription
de la Haute-Garonne
Conseillère Générale
du Canton Toulouse 3

Toulouse, le 18 Octobre 2012

Monsieur Gilles MANENT
DISPOFI
Les Portes d'Espagne
Bât A2
99 route d'Espagne
31100 TOULOUSE

Réf : MM/LD/2012

Objet : Défiscalisation des heures supplémentaires

Monsieur,

J'ai bien reçu votre courrier dans lequel vous me faites part de vos inquiétudes suite à la suppression en août dernier du dispositif de défiscalisation des heures supplémentaires.

C'était un engagement des campagnes présidentielles et législatives, la nouvelle majorité a supprimé une des mesures les plus coûteuses et les plus néfastes pour l'emploi du paquet fiscal du précédent gouvernement.

Les exonérations fiscales et sociales des heures supplémentaires ont coûté 20 milliards d'euros en 5 ans, qui ont été intégralement financées par l'emprunt donc par une augmentation du déficit public. Ce sont donc bien tous les Français qui ont payé, à crédit, cette exonération, par leurs impôts.

Cette mesure est responsable de la destruction d'environ 100 000 emplois : elle rend moins cher pour un employeur le recours aux heures supplémentaires par rapport à l'embauche d'un nouveau salarié.

La France était le seul pays au monde à subventionner les heures supplémentaires alors que le taux de chômage explosait. Quand l'Allemagne, face à la crise, investissait pour sauver l'emploi par le recours au chômage partiel, la droite en France dépensait 5 milliards tous les ans pour un dispositif destructeur d'emploi. Résultat, la France qui avait le même taux de chômage que l'Allemagne avant la crise (7,5 %) a vu son chômage exploser (10 %) tandis que l'Allemagne l'a réduit à moins de 6 %.

Pour le pouvoir d'achat, la suppression de la TVA dite « sociale » restitue près de 400 euros aux 28 millions de familles en France.

La vraie mesure pour le pouvoir d'achat liée aux heures supplémentaires, c'est la majoration salariale. Les salariés qui font des heures supplémentaires continueront à toucher 25 % de salaire en plus, de la 36^{ème} à la 43^{ème} heure, 50 % au-delà.

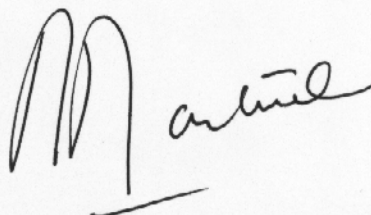
C'est cette majoration, toujours défendue par la gauche mais combattue par la droite, qui permet d'accroître le revenu des salariés et leur pouvoir d'achat, elle est bien sûr maintenue.

Mais, dans une période difficile pour les finances publiques, la justice commande que ces heures supplémentaires soient soumises aux cotisations sociales et à l'impôt.

Notre priorité, c'est l'emploi. En supprimant ce dispositif qui était un terrible frein à l'embauche, la gauche fait économiser près de 4,5 milliards d'euros tous les ans aux contribuables.

Le Gouvernement est d'ores et déjà au travail pour mettre en œuvre les mesures indispensables pour le redressement industriel et l'emploi : 150 000 emplois d'avenir en faveur des jeunes sans qualification, le contrat de génération pour les jeunes et les seniors, les outils pour la reconquête industrielle avec la banque publique d'investissement, le lancement d'un livret d'épargne industrie, un régime économique et fiscal favorable aux PME.

Je vous prie de recevoir, Monsieur, l'expression de mes meilleures salutations.

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized 'M' followed by the name 'Martinel' in a cursive script.

Martine MARTINEL

**Députée de la 4ème circonscription de la Haute-Garonne
Conseillère Générale du Canton Toulouse 3**